



MEUSE

CPIE de Meuse

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT DE MEUSE



Vous vous sentez concerné par les enjeux environnementaux ? Vous êtes passionné de nature ou avez envie de découvrir la biodiversité autour de chez vous ? Vous souhaitez être acteur de la « transition écologique » dont on parle tant ? Alors rejoignez le CPIE de Meuse !

Situé à Bonzée, entre Verdun et Metz, au pied des Côtes de Meuse, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse répond depuis bientôt 50 ans aux objectifs de la Charte Nationale des CPIE :

- En développant des démarches d'éducation à l'environnement auprès de tous les publics (scolaires, extrascolaire, professionnels, élus, grand public...);
- En inventariant et en protégeant des espèces et des milieux (sites ENS, sites Natura 2000, protection du Râle des genêts, suivi des populations d'amphibiens...);
- En favorisant une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets et programmes des collectivités locales et territoriales ;
- En favorisant de meilleures démarches participatives auprès des habitants et des acteurs locaux.



L'adhésion

Adhérer à une association, c'est contribuer à son développement tout en défendant une cause qui nous tient à cœur. Vous pouvez choisir d'adhérer au CPIE de Meuse pour :

- Soutenir des projets concrets qui améliorent directement la qualité de vie dans votre région et de contribuer à une cause d'intérêt général,
- Participer à la vie associative, en toute convivialité (vote en assemblée générale...),
- Profiter de tarifs préférentiels sur certaines activités (sorties grand public, club nature...),
- Accéder aux ressources documentaires du CPIE,
- Etre tenu au courant des actions menées.

Le bénévolat

Que vous soyez ou pas adhérents de notre association, vous pouvez participer à certaines de nos actions : bien plus qu'une simple occupation, l'engagement associatif bénévole permet d'agir concrètement en faveur de la protection de la nature.

En outre :

- Certains frais (déplacement, repas...) peuvent être déductibles des impôts
- Si vous êtes membres de la gouvernance de l'association (Conseil d'Administration) ou que vous encadrez d'autres bénévoles, vous pouvez (sous réserve de conditions d'éligibilité) bénéficier de droits à formation crédités sur le Compte Personnel de Formation.

Les dons

Vous pouvez également faire un don ponctuel ou régulier pour soutenir les actions de protection de l'environnement et d'éducation de notre association.

Les dons sont déductibles de 66% de vos impôts (si vous en payez), car nous sommes déclarés comme association agissant pour l'intérêt général. A titre d'exemples, après déduction fiscale, votre don ne vous coûtera que :

- > 3,40 € si vous donnez 10 €
- > 6,80 € si vous donnez 20 €
- > 34 € si vous donnez 100 €





MEUSE

Adhérez, faites adhérer ou soutenez le **CPIE de Meuse !**



Bulletin d'adhésion - particulier

En adhérant à notre association de janvier à décembre, vous soutenez toute l'année le CPIE de Meuse dans ses différents domaines d'activités.

Votre adhésion vous permet :

- D'être **tenu au courant** des actions menées,
- De participer à la **vie associative**, en toute convivialité (vote en assemblée générale...),
- De profiter de **tarifs préférentiels** sur certaines activités (sorties grand public, club nature...),
- D'accéder aux **ressources documentaires** du CPIE.
- De **soutenir des projets concrets** qui améliorent directement la qualité de vie dans votre région et de **contribuer à une cause d'intérêt général**.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux (facebook, instagram) et à parler de nous autour de vous : c'est collectivement que les défis environnementaux qui se présentent deviennent surmontables.

J'adhère à l'association CPIE de Meuse :

BULLETIN D'ADHÉSION - PARTICULIER

NOM :

PRÉNOM :

ANNÉE :

ADRESSE :

.....

.....

TÉLÉPHONE :

MAIL :

Je choisis une modalité d'adhésion :

- Adhérer au CPIE au tarif « particulier » de 15 euros par personne et par an**
 Adhérer au CPIE au tarif « famille* » d'un montant de 25 euros par an

*Une famille = 2 adultes + les enfants mineurs du foyer = 1 vote par adulte à l'Assemblée Générale

- Soutenir le CPIE en faisant un don à l'association, d'un montant de euros**

Je recevrai une attestation me permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant versé.

Je règle mon adhésion par chèque bancaire à l'ordre du CPIE de Meuse et je l'envoie, avec le bulletin d'adhésion ci-dessus, à l'adresse suivante : **CPIE de Meuse, 14 rue Chaude 55160 Bonzée.**

Fait à le

SIGNATURE :



MEUSE

Adhérez, faites adhérer ou soutenez le **CPIE de Meuse !**



Bulletin d'adhésion - structure

En adhérant à notre association de janvier à décembre, vous soutenez toute l'année le CPIE de Meuse dans ses différents domaines d'activités.

Votre adhésion vous permet :

- D'être **tenu au courant** des actions menées,
- De participer à la **vie associative**, en toute convivialité (vote en assemblée générale...),
- De profiter de **tarifs préférentiels** sur certaines activités (sorties grand public, club nature...),
- D'accéder aux **ressources documentaires** du CPIE.
- De **soutenir des projets concrets** qui améliorent directement la qualité de vie dans votre région et de **contribuer à une cause d'intérêt général**.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux (facebook, instagram) et à parler de nous autour de vous : c'est collectivement que les défis environnementaux qui se présentent deviennent surmontables.

J'adhère à l'association CPIE de Meuse :

BULLETIN D'ADHÉSION - STRUCTURE

STRUCTURE : **ANNÉE :**

NOM : **PRÉNOM :**

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : **MAIL :**

Je choisis une modalité d'adhésion :

- Adhérer au CPIE au tarif « associations et établissements scolaires » de 50 euros par an**
- Adhérer au CPIE au tarif « entreprises et collectivités » d'un montant de 100 euros par an**
- Soutenir le CPIE en faisant un don à l'association, d'un montant de euros**

Je recevrai une attestation me permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant versé.

Je règle mon adhésion par chèque bancaire à l'ordre du CPIE de Meuse et je l'envoie, avec le bulletin d'adhésion ci-dessus, à l'adresse suivante : **CPIE de Meuse, 14 rue Chaude 55160 Bonzée** (ou règlement en espèces, par mandat ou virement bancaire).

Fait à le

SIGNATURE :